

Le greffier ou le responsable de l'organe compétent a recu le formulaire sous le numéro 28204/2016 du registre chronologique des dépôts.
La régularité de la demande a été vérifier en application de l'article 44 de l'acte uniforme portant sur le droit commercial général par le greffier ou le responsable de l'organe qui a :

- Immatriculé au RCCM la personne physique sous le numéro CI - ABJ - 2016 - A - 27403 et délivré un accusé d'enregistrement
 Rejeté la demande au(x) motif(s) que :

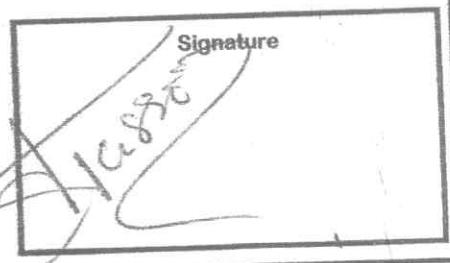
Intercalaire(s) complétant la ou les rubrique(s) n°(s)

Oui Non (si OUI, nombre de pages intercalaires :-----)

Fait à ABIDJAN Le 11/10/2016 (JJ/MM/AAAA)

Signature du Greffier (Nom, prénoms, titre et juridiction)

ou du responsable de l'organe compétent :



(En cas de rejet de la demande par le greffier ou Le responsable de l'organe compétent Le demandeur atteste que le présent formulaire y compris le(s) intercalaire(s) y relatifs (s'il y a lieu) comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le JJ/MM/AAAA et reconnaît que cette remise vaut notification de ce rejet. (Signature du demandeur);

